



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **10 septembre 2020 à 19h00**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville (451, boulevard Saint-Jean) le comité de démolition étudiera deux (2) demandes pour l'obtention d'un permis de démolition et l'approbation d'un programme de réutilisation du sol dégagé visant les propriétés suivantes :
 - 363-365, boulevard Brunswick ;
 - 61, avenue King.
2. Tous les plans et documents relatifs à ces projets sont disponibles pour consultation au service d'urbanisme à l'hôtel de ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean), du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30, le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés, et également sur le site Web de la Ville de Pointe-Claire au <https://www.pointe-claire.ca/fr/comite-de-demolition/>
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition et de réutilisation du sol dégagé doit, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée au Service des affaires juridiques et du greffe au 451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3 ou à l'adresse courriel greffe@pointe-claire.ca

Veillez noter qu'en raison des mesures édictées par la Santé publique dans le contexte de la COVID-19, les places disponibles lors de la séance précitée seront limitées. Le nombre total de places disponibles sera de onze (11), dont une (1) place sera réservée à chaque requérant ou à son représentant désigné.

Les délibérations du comité seront diffusées sur le site Web de la Ville en direct et pourront également être consultées par la suite.

Donné à Pointe-Claire, ce 26^e jour d'août 2020.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **September 10, 2020 at 7:00 p.m.**, in the Council room of City Hall (451 Saint-Jean Boulevard), the Demolition Committee will review two (2) applications for a demolition permit and the approval of a programme for the reutilisation of the vacated land concerning the following properties :
 - 363-365 Brunswick Boulevard ;
 - 61 King Avenue.
2. All the plans and documents related to these projects are available for consultation at the Planning Department at Pointe-Claire City Hall (451 Saint-Jean Boulevard), from Monday to Thursday from 8:00 a.m. until noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m., on Friday from 8:00 a.m. until noon with the exception of Holidays and also on the City of Pointe-Claire website at <https://www.pointe-claire.ca/en/demolition-committee/>
3. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit and of the reutilization of the vacated land must, within fifteen (15) days of the publication of the present public notice, make his/her reasoned opposition known in writing to the undersigned at the Legal Affairs and City Clerk Department at 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3 or at the following email address: greffe@pointe-claire.ca

Please note that due to measures enacted by Public Health in the context of COVID-19, seats at the aforementioned meeting shall be limited. The total number of seats available will be eleven (11), of which one (1) place will be reserved for each applicant or his/her designated representative.

The deliberations of the Committee will be broadcasted live on the City's website and will equally be available for viewing afterwards.

Given at Pointe-Claire this 26th day of August, 2020.

Me Caroline Thibault
Greffière / City Clerk